



PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

Centre de formation générale aux adultes des Grandes-Seigneuries

Table des matières

1.	<u>Introduction</u>	3
	1.1. BUT D'UN PROJET ÉDUCATIF : DÉFINITION DU GUIDE 4 DU MEQ	3
2.	<u>Démarche collaborative (étapes d'élaboration et de périodicité de l'évaluation)</u>	4
3.	<u>Mission, vision, valeurs</u>	5
	3.1. NOTRE MISSION	5
	3.2. NOTRE VISION	5
	3.3. NOS VALEURS	6
4.	<u>Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement externe et interne)</u>	6
	4.1. POPULATION ET TERRITOIRE	6
	LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES DESSERT PRINCIPALEMENT LA CLIENTÈLE FRANCOPHONE ET ALLOPHONE DE LA MRC DE ROUSSILLON ET DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE : CANDIAC, CHÂTEAUGUAY, DELSON, HEMMINGFORD, KAHNAWAKE, LA PRAIRIE, LÉRY, MERCIER, SAINT-BERNARD, SAINT-CONSTANT, SAINTE-CATHERINE, SAINTE-CLOTILDE, SAINT-ÉDOUARD, SAINT-ISIDORE, SAINT-MATHIEU, SAINT-MICHEL, SAINT-PHILIPPE, SAINT-RÉMI, SHERRINGTON ET NAPIERVILLE, DONC TOUT LE TERRITOIRE DU CENTRE DE SERVICES DES GRANDES-SEIGNEURIES.	6
	4.2. ÉLÈVES	6
	4.3. PORTRAIT DE LA RÉUSSITE	7
	4.4. ZONES DE FORCES ET ZONES DE VULNÉRABILITÉS	7
	4.5. LES ENJEUX DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET SCOLAIRE DES ÉLÈVES DE L'ÉTABLISSEMENT	8
5.	<u>Tableau synthèse des orientations, objectifs, indicateurs et cibles en lien avec le PEVR9</u>	
6.	<u>Périodicité de l'évaluation du projet éducatif (monitorage des indicateurs et des cibles)</u>	11

1. Introduction

1.1. But d'un projet éducatif : définition du guide 4 du MEQ

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'école ainsi que des représentants de la communauté et du centre de service scolaire des Grandes.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la cohérence et la synergie entre tous les paliers du système éducatif (le Ministère, les commissions scolaires anglophones, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement) dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun des paliers.

2. Démarche collaborative (étapes d'élaboration et de périodicité de l'évaluation)

1^{re} ÉTAPE : ÉLABORATION DE NOS VALEURS, DE NOTRE BUT ET DE NOTRE VISION

En début d'année, tout le personnel s'est réuni afin d'échanger sur nos différentes réalités, nos zones de forces et de vulnérabilités. Conjointement, nous avons partagé nos visions et nos valeurs en lien avec notre futur projet éducatif.

Des échanges par édifices et services se sont faits tout au long du processus.

Un sondage a été envoyé à tous les membres du personnel afin de valider les travaux du comité.

2^e ÉTAPE : COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET ÉDUCATIF

Un comité de pilotage a été formé dès le début de la démarche. Celui-ci avait comme mandat de réfléchir et de développer tous les aspects du projet éducatif. Ce comité est formé d'un intervenant par édifice (personnel de soutien, enseignants, membres du personnel professionnel et direction). Nous nous sommes assurés que chaque service d'enseignement soit représenté dans le comité.

À partir des résultats du sondage sur les forces et les vulnérabilités, le comité a dégagé des constats et des enjeux. Ceux-ci ont permis au comité de formuler trois orientations qui se retrouvent au cœur de notre projet éducatif. Le fruit de ce travail a ensuite été présenté à l'ensemble du personnel pour validation.

Les membres du comité sont :

Erminia Merlo (enseignante en anglais FBC-FBD)

Marie-Ève Demers (enseignante, groupe TSA)

Karine Geoffrion (enseignante en français FBD)

Cécile Gay (enseignante en anglais FBC, FBD et SEMO)

Stéphane Thériault (éducateur spécialisé)

Rébecca Fredette (enseignante en francisation)

Francine Jacques (conseillère pédagogique FBC-FBD)

Tiberiu Marcu (conseiller pédagogique en francisation)

Michel Chalifour (direction)

Mireille Salvetti (directrice adjointe)

Josée Chartrand (directrice adjointe)

3^e ÉTAPE : ÉLABORATION ET VALIDATION DES OBJECTIFS, DES INDICATEURS ET DES CIBLES

Le comité a, par la suite, élaboré les objectifs qui ont été envoyés aux services éducatifs pour validation. Le portrait initial sera déterminé (2023-2024) afin d'avoir un portrait fidèle de la réussite des élèves.

4^e ÉTAPE : DÉMARCHE DE CONSULTATION

Objectif	Personnes impliquées	Date des rencontres
Présentation de la démarche d'élaboration du projet éducatif	Conseil d'établissement	21 septembre 2022
Élaboration des valeurs, du but et de la vision	Tous	23 septembre 2022
Identification des constats et des enjeux et formulation des orientations	Comité de pilotage	21 octobre 2022 1 ^{er} décembre 2022
Présentation des travaux du comité	Tous	9 janvier 2023
Travail sur les constats et enjeux	Comité de pilotage	21 février
Validation des travaux du comité	Services éducatifs	10 mars 2023
Présentation des valeurs, du but et de la vision du projet éducatif	Conseil d'établissement	15 mars 2023
Élaboration et validation des indicateurs et des cibles	Comité de pilotage	20 avril 2023
Présentation de l'ébauche du projet éducatif		
Présentation des travaux du comité	Tous	21 avril 2023
Présentation du projet éducatif	Conseil d'établissement	26 avril 2023
Adoption du projet éducatif	Tout le personnel	12 mai 2023
Adoption du projet éducatif	Conseil d'établissement	7 juin 2023

3. Mission, vision, valeurs

3.1. Notre mission

La mission de l'école est définie par la loi sur l'instruction publique (Art.36)

- Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.
- Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

3.2. Notre vision

À la FGA, l'avenir passe par la réalisation d'un projet de vie réaliste et accessible pour tous nos élèves. Être un citoyen autonome et engagé dans la société.

Tout le personnel du centre s'engage donc à accueillir et à accompagner les élèves dans l'atteinte de leur projet de vie.

3.3. Nos valeurs

Comme membre du personnel (enseignants, directions, soutien et professionnels), nous adhérons aux valeurs suivantes :

- Engagement
 - Établir un lien avec chaque adulte
- Ouverture
 - Reconnaître que chacun est unique et l'accompagner dans son cheminement
- Collaboration
 - Privilégier la concertation et l'esprit d'équipe
 - Travailler en partenariat avec la communauté

4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement externe et interne)

4.1. Population et territoire

La formation générale des adultes dessert principalement la clientèle francophone et allophone de la MRC de Roussillon et de la MRC des Jardins-de-Napierville : Candiac, Châteauguay, Delson, Hemmingford, Kahnawake, La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Bernard, Saint-Constant, Sainte-Catherine, Sainte-Clotilde, Saint-Édouard, Saint-Isidore, Saint-Mathieu, Saint-Michel, Saint-Philippe, Saint-Rémi, Sherrington et Napierville, donc tout le territoire du centre de services des Grandes-Seigneuries.

4.2. Élèves

En 2021-2022, les centres d'éducation des adultes ont accueilli environ 1 500 élèves à la formation de jour et de soir. Ceci inclut près de 522 élèves à la formation à distance assistée.

- Certains élèves viennent chercher une formation en mathématiques, en français, en sciences, en univers social et en anglais dans le but d'obtenir des préalables en formation professionnelle, un diplôme d'études secondaires ou encore des préalables pour des études post-secondaires.
- Certains élèves s'inscrivent à l'éducation des adultes afin d'apprendre la langue française (francisation).
- Finalement, d'autres élèves fréquentent l'éducation des adultes dans un programme adapté à leurs besoins, comme l'insertion sociale (IS) ou encore l'insertion socioprofessionnelle (ISP).

Caractéristiques de la clientèle en 2021-2022

Sexe		Âge	
Femmes	Hommes	19 ans et moins	20 ans et plus
54%	46%	36%	64%

4.3. Portrait de la réussite

En francisation, le critère de réussite est l'atteinte du niveau 4.

En insertion sociale (IS), nous utiliserons l'année scolaire 2023-2024 pour définir ce qu'est une réussite pour nos élèves, et ce, en lien avec l'implantation du nouveau programme d'étude « Participation sociale ».

Un des défis de la formation générale aux adultes est la prise de données fiables en FBC et en FBD. Ceci s'explique par les entrées continues (mensuelles) et les sorties variables tout au long de l'année. Les départs se font en fonction de la réussite de l'objectif de chaque élève. Ils peuvent différer dans le temps.

L'année scolaire 2023-2024 servira à établir le portrait de la réussite de nos adultes en formation en fonction de leur projet de vie.

4.4. Zones de forces et zones de vulnérabilités

En analysant le portrait de la réussite de nos adultes en formation, voici ce qui ressort en fonction des échanges, sondages et discussions réalisés tout au long de l'année.

Forces :

- La variété des services:
 1. Enseignement général
 2. Intégration socioprofessionnelle (ISP)
 3. Formation insertion sociale (FIS),
 4. Francisation
- Le lien enseignant-élève

Vulnérabilités :

- L'accueil des élèves (principalement les 19 ans et moins)
- L'accompagnement des élèves à besoins particuliers
- La rétention
- Le taux d'assiduité

4.5. Les enjeux de la réussite éducative et scolaire des élèves de l'établissement

Voici les deux enjeux qui découlent de l'analyse de nos forces et de nos vulnérabilités.

A) Le « projet de vie » de l'adulte en formation à la FGA

Certains adultes débutent leur formation sans avoir de projet de vie. Nous devons les accompagner afin qu'ils puissent s'engager activement dans leur parcours scolaire en fonction de leurs goûts, de leur potentiel et de leurs intérêts.

B) Le maintien de l'adulte aux études

Nous devons travailler en collaboration avec les différents intervenants (internes et externes) afin de cerner rapidement les difficultés de nos adultes en formation et ainsi optimiser notre offre de services.

5. Tableau synthèse des orientations, objectifs, indicateurs et cibles en lien avec le PEVR

* Les statistiques ne concernant que la clientèle de jour

LIENS AVEC PEVR	ORIENTATION	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES
	Accompagner l'adulte en formation dans l'atteinte de son objectif à la FGA	<p>Augmenter le nombre d'élèves qui réussissent avec la mention « objectif atteint » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parcours FBC • Parcours FBD • Parcours IS • Parcours SEMO • Parcours Francisation 	Taux (nombre) d'adultes en formation qui quittent avec la mention « objectif atteint »	<ul style="list-style-type: none"> • En 2023-2024, dresser le portrait initial de nos adultes en formation
	Encourager la persévérance scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la rétention et la fréquentation (FBC-FBD) 	<p>Taux de rétention (plus d'un mois)</p> <p>Taux d'absentéisme</p> <p>Nombre d'élèves et nombre d'heures vers la réussite du premier sigle</p> <p>Français : FRA-3101 FRA-4101</p> <p>MAT-3051 MAT-4151</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En 2023-2024, dresser le portrait initial • À partir de 2023-2024, augmenter annuellement le taux d'assiduité des adultes en formation <p>Dresser le portrait en 23-24</p>

	Développer un milieu de vie qui favorise l'engagement scolaire	<ul style="list-style-type: none">Augmenter le nombre d'activités extracurriculaires proposées	Nombre d'activités offertes par le centre (culturelles, sportives, etc.)	<ul style="list-style-type: none">En 2023-2024, dresser le portrait initial
--	--	--	--	---

6. Périodicité de l'évaluation du projet éducatif (monitorage des indicateurs et des cibles)

Faire un tableau résumé pour chaque année.

Dans le cadre du processus de gestion du CSSDGS et conformément aux articles 75 et 109 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le Conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école par le biais du rapport annuel des établissements. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués annuellement aux parents, aux étudiants et aux membres du personnel de l'école via son site Web et/ou par courriel.